



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de la commande publique, l'**Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)** organise depuis le 12 septembre 2022 des sessions de formation à l'endroit des principaux acteurs du système de la commande publique sur le thème : « *Attribution du marché sur la base de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse* ».

Pour la 8^{ème} session de cette formation qui se déroulera du **07 au 11 novembre 2022** à l'hôtel NIFUR à Bohicon, sont attendus :

- La Personne Responsable des Marchés Publics et ;
- Le Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics,

des agences et offices ci-après : Agence Nationale des Transports Terrestres (ANaTT), Agence Nationale du Domaine Foncier (ANDF), Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), Agence Nationale pour l'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ), Agence Nationale pour la Protection Sociale (ANPS), Agence Nationale pour la Transfusion Sanguine (ANTS), Agence Pénitentiaire du Bénin (APB), Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) Pôle 1, Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) Pôle 2, Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) Pôle 3, Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) Pôle 4, Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) Pôle 5, Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) Pôle 6, Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) Pôle 7, Autorité de Protection des Données à caractère Personnel (APDP), Autorité de Régulation de l'Electricité (ARE), Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), Centre Béninois de la Recherche Scientifique

et de l'Innovation (CBRSI), Centre de Documentation et d'Information Juridique (CDIJ) et l'Observation National des Processus Électoraux et du Centre de Promotion de la Société Civile.

Les participants sont attendus le dimanche 06 novembre 2022 à 17h précise à l'hôtel NIFUR à Bohicon.

Pour la professionnalisation du système, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics invite les acteurs concernés à donner du prix à leur participation aux présentes sessions de formation.

Cotonou, le 02 novembre 2022



Le Président,

Seraphin AGBAHOUNGATA